



Communiqué de presse

Le bâtonnier de Paris défend l'union de la famille judiciaire et les réformes à mener devant le Garde des Sceaux

Paris, le 25 juillet 2016

Le bâtonnier de Paris Frédéric Sicard a rencontré vendredi 22 juillet en fin de journée, le Garde des Sceaux Jean-Jacques Urvoas pour évoquer avec lui et le bâtonnier Eric Raffin, représentant la Conférence des bâtonniers, les dossiers engageant l'avenir de la profession d'avocat : la prolongation de l'état d'urgence, la nécessaire réforme du système judiciaire et pénitentiaire, le manque de moyens de la justice, le très controversé rapport du groupe de travail relatif à la protection des magistrats.

Cette première entrevue depuis le terrible attentat de Nice, a été l'occasion pour le bâtonnier de Paris de rappeler que l'état d'urgence ne pouvait en aucun cas occulter le besoin de réforme et de financement de la justice.

Concernant l'augmentation du budget du ministère de la Justice annoncé récemment par le Garde des Sceaux, le bâtonnier de Paris a fait remarquer que celui-ci restait notoirement insuffisant au regard des besoins d'une justice équitable et républicaine.

Le bâtonnier de Paris a enfin fait part au Garde des Sceaux de l'indignation de l'ensemble du barreau quant au rapport outrageant du groupe de travail relatif à la protection des magistrats du 28 juin dernier. Ce rapport présente les avocats comme d'éventuels obstacles à la bonne marche de la justice qui « *n'hésitent plus à s'attaquer directement aux magistrats* », faisant état de prétendues « *stratégies de tension* ». Le bâtonnier de Paris a souligné qu'aucun fait de cette nature n'a été constaté à Paris tant du côté du barreau que des juridictions. Il a par ailleurs rappelé l'existence de réunions régulières de concertation entre les chefs de juridiction et les instances ordinales permettant de garantir le cours normal du service public de la justice à Paris.

En cette période de nécessaire union de la famille judiciaire, le bâtonnier de Paris souhaite que ces querelles microcholiennes cessent pour que chacun puisse prendre conscience que la seule préoccupation du moment doit être la sécurité et la justice pour tous.



« Il est dommage que ma rencontre avec Monsieur le garde des Sceaux n'ait servi qu'à laver l'honneur des avocats parisiens. Pourtant les chantiers sont nombreux... », a déclaré le bâtonnier de Paris à son retour de la Chancellerie.

**CONTACT PRESSE
GUILLAUME PAPIN**

gpapin@avocatparis.org
01 44 32 47 09 – 06 87 33 53 65

Le barreau de Paris regroupe plus de 29 000 avocats soit presque la moitié de la profession en France. Il est présidé par le bâtonnier et le vice-bâtonnier, représentants et porte-paroles des avocats parisiens auprès de la profession et des pouvoirs publics. À la tête du Conseil de l'Ordre composé de 42 avocats élus, le bâtonnier et le vice-bâtonnier de Paris traitent les dossiers concernant la profession d'avocat, son organisation, son avenir, mais aussi la justice et son administration, la sauvegarde des droits de l'homme et le respect des libertés publiques, ou encore l'accès au droit pour tous.